

## **Itinérance et cohabitation sociale à Montréal**

### **Lancement de la consultation publique de l'OCPM**

**Montréal, le 23 octobre 2024** – L'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) dévoile aujourd'hui la composition de la commission qui se penchera sur l'intégration des ressources en itinérance et la cohabitation sociale, ainsi que la démarche qu'elle entend déployer pour réaliser son mandat.

La commission sera présidée par la journaliste indépendante Ariane Émond. Mme Émond sera appuyée dans ses fonctions par Mme Judy Gold, anthropologue, ainsi que par M. Denis Leclerc, psychoéducateur. Leur biographie est disponible sur le site Web de l'OCPM : [ocpm.qc.ca/equipe-commissaires](https://ocpm.qc.ca/equipe-commissaires).

#### **Le mandat et son contexte**

Le portrait de l'itinérance est en changement à travers le monde et Montréal n'échappe pas à cette réalité. Dans la métropole, l'itinérance visible a augmenté de 33 % entre 2018 et 2022.

Depuis la pandémie, la situation économique a précarisé de nombreuses personnes : évictions, inflation, pertes d'emploi, incapacité à payer un logement. De plus en plus de personnes en situation de grande vulnérabilité occupent l'espace public, faute d'avoir un espace privé ou un accès à des services qui répondent à leurs besoins. Par ailleurs, l'implantation de ressources est sujet de préoccupations chez la population avoisinante.

C'est dans ce contexte que, lors de la séance du 8 juillet 2024, le comité exécutif de la Ville de Montréal a confié à l'OCPM le mandat de consulter la population sur « les conditions de succès afin d'assurer la cohabitation sociale et une intégration harmonieuse des ressources pour les personnes en situation d'itinérance dans les quartiers de la métropole ».

*« Je suis fier qu'un mandat d'une telle importance ait été confié à l'OCPM. C'est un enjeu de société qui nous interpelle tous - qui m'interpelle comme humain - et j'estime que consulter les citoyens et citoyennes de Montréal sur cet enjeu crucial est absolument nécessaire »,* souligne le président de l'Office, M. Philippe Bourke.

#### **La démarche**

La commission est déjà à l'œuvre et organise des rencontres ciblées avec les divers intervenants impliqués, de près ou de loin, dans ce dossier. Cette période de préconsultation, qui s'étendra jusqu'en décembre 2024, permet à la commission de bien cerner tous les enjeux et de bien tracer les contours de son mandat. La majorité de ces activités ont lieu sur le terrain, dans divers arrondissements, afin de prendre le pouls des différentes réalités. Il va de soi que des rencontres spécifiques sont prévues avec les personnes en situation d'itinérance.

Par ailleurs, afin de favoriser et d'encourager le dialogue et l'ouverture, des rencontres citoyennes qui prendront la forme de conversations seront organisées au début du mois de décembre et en janvier.

Le 21 janvier 2025, au Centre St-Pierre, se tiendra la séance d'information et de questions et réponses, où les participants pourront entendre les représentants de la Ville et poser leurs questions. Par la suite, débutera la période de dépôt des opinions, durant laquelle tous et toutes pourront faire parvenir une opinion.

Les séances d'audition des opinions s'amorceront le 17 février 2025 alors que le dépôt du rapport de la commission sera rendu public au mois de juin 2025.

### **Les contributions attendues**

Recueillir la plus grande diversité d'opinions est toujours au cœur des préoccupations de l'OCPM. Pour ce faire, l'Office multiplie les moyens de s'exprimer. Ainsi, les participants seront invités à soumettre leur opinion par écrit, ou encore par enregistrement audio ou vidéo. Toute opinion, peu importe la taille ou la durée, sera acceptée.

Il sera également possible de s'exprimer oralement devant les commissaires en salle ou à distance, par téléphone ou par visioconférence.

L'Office appelle les Montréalais et Montréalaises à profiter de cette variété d'options pour participer en grand nombre à cette consultation. « L'itinérance est un enjeu de société qui touche tout le monde et requiert l'engagement coordonné de nombreux acteurs. Cette consultation publique nous offre l'occasion de faire émerger des solutions collectives », soutient M. Bourke.

### **La documentation**

Un document d'information générale, produit par la Ville de Montréal, est disponible sur le site internet de l'OCPM : [ocpm.qc.ca/itinérance](http://ocpm.qc.ca/itinérance). Ce document décrit le contexte du mandat, présente des données statistiques pertinentes et expose les rôles et responsabilités des acteurs concernés. Au mois de décembre prochain, la Ville déposera un second document qui présentera la vision qu'elle propose pour mieux répondre à la situation.

Pour suivre les différentes étapes de la consultation, la population est invitée à consulter le site Web de l'OCPM, à suivre les médias sociaux et à s'abonner à l'infolettre.

—30—

### **À propos de l'Office de consultation publique de Montréal**

L'Office de consultation publique de Montréal (OCPM), créé en septembre 2002 et inscrit à la Charte de la Ville de Montréal, est un organisme indépendant qui réalise les mandats de consultation publique confiés par le conseil municipal ou le comité exécutif de la Ville de Montréal. Les commissaires de l'OCPM ne sont ni des élus ni des employés municipaux et mènent les consultations publiques de manière indépendante et en toute impartialité.

### **Renseignements**

Gabriel Martre-Dufour  
Chargé de communication  
Office de consultation publique de Montréal  
Téléphone : 514 872-8810  
[gabriel.martre-dufour@ocpm.qc.ca](mailto:gabriel.martre-dufour@ocpm.qc.ca)

Office de consultation publique de Montréal  
1500, rue Metcalfe, bureau 1414, Montréal (Québec) H3A 1X6  
[ocpm.qc.ca](http://ocpm.qc.ca)